

« La suppression des trains normands est catastrophique pour Mantes-la-Jolie »

« L'annonce récente, en catimini, par la Région Normandie d'une suppression de 19 trains quotidiens en provenance de Cherbourg et du Havre permettant aux voyageurs de rallier Mantes-la-Jolie à Paris Saint-Lazare en 35 minutes est catastrophique », considère Sidi El Haimer, Maire par intérim de Mantes-la-Jolie. « Considérant que le prix de l'essence flambe à plus de 2 euros le litre, le moment est particulièrement mal choisi pour réduire l'offre de transport public qui permet à des milliers d'habitants du Mantois de rallier leurs entreprises en transport public ».

Alors que IDF Mobilités, autorité organisatrice des transports en Île-de-France, a mis en place le 1^{er} mars dernier un plafonnement du ticket à 4€, quelle que soit la destination francilienne, la Région Normandie décide, sans concertation, de pénaliser gravement les utilisateurs du rail en rallongeant leur temps de transport. Des trajets aujourd'hui parcourus en 35 minutes passeront, à partir du 28 mars, à 55 minutes voire 1h15. C'est inacceptable pour les voyageurs de Mantes-la-Jolie et des communes voisines ! Ainsi, l'actuel train de 12h10 qui arrive à Paris Saint-Lazare à 12h48 ne circulera plus. À compter du lundi 28 mars prochain, les voyageurs devront emprunter le train de 12h03 pour une arrivée à 13h15. Face à cette inégalité au regard du service public et l'exigence de réduire les énergies fossiles, la Ville de Mantes-la-Jolie ne restera pas sans se mobiliser afin que la Région Normandie revienne sur cette décision aberrante qui pénalise très gravement les usagers, rajoutant pour certains 90 minutes de transport quotidien.

C'est pourquoi le Président du Département des Yvelines ainsi que son exécutif et les élus mantais saisissent la Présidente d'Île-de-France Mobilités à propos de la suppression des trains Normands, qui est catastrophique pour Mantes-la-Jolie.